



Compte rendu du conseil du second degré Jeudi 10 novembre 2016

Ordre du jour :

- 1/ Adoption du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2016
- 2/ Point sur la rentrée :
 - effectifs, emplois du temps
 - organisation des enseignements
 - mise en place de la réforme du collège
- 3/ Organisation et évaluation de l'oral du DNB 2017
- 4/ Présentation des projets de voyages 2016-2017
- 5/ Examens : inscriptions, demandes d'aménagements des épreuves
- 6/ Orientation :
 - Stage de 2nde
 - Forum des métiers et des formations - 18 janvier 2017
- 7/ Vie scolaire : formation des délégués à la sécurité
- 8/ Questions diverses

PRÉSENTS :

Administration : M. Exelmans, Mme Reynaud, M. Jublot

Personnels : M. Bukowiecki, Mme Cousyn, M. Crimpet,

Parents d'élèves : Mme Gareil, M. Gay (invité, en remplacement de M. Fauveau)

Élèves : Margot Fontaine et Alex Maswana (invités comme nouveaux élus, en remplacement de leurs camarades)

EXCUSÉS : M. El Khalki, M. Desmarest, M. Salama, Melle Oulevey.

1/ Adoption du compte-rendu du 23 Mai 2016

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Point sur la rentrée : effectifs, emplois du temps, organisation des enseignements, mise en place de la réforme du collège.

Les effectifs au 24 octobre 2016

Niveaux	Effectifs au 05/09/20 16	Effectifs au 17/10/2 016	Départs avant les vacances de Noël	Arrivées avant/aux vacances de Noël	Effectifs prévisionne ls Rentrée Janvier 2017	Liste d'attente
COLLEGE						
6e	88	87	0	1	88	0
5e	63	63	0	0	63	0
4e	84	84	0	4	88	0
3e	70	70	0	1	71	0
S-Total	305	304	0	6	310	0
LYCEE						
2nde	74	74	1	0	73	0
1ère	42	42	0	1	43	0
Tml	47	47	0	0	47	0
S-Total	163	163	1	1	163	0
TOTAL 2nd degré	468	467	1	7	473	0
GRAND TOTAL	1215	1211	4	23	1230	11

Les emplois du temps se sont trouvés simplifiés, notamment sur les niveaux 4e et 3e, en raison de la réorganisation des cours de sciences et technologie (dédoublément des classes). Sur le temps méridien les cours se terminent soit à midi, soit à 13h, avec un service continu de cantine entre 12h et 14h. Les élèves ont ainsi plus de temps pour manger et le service est plus fluide. Un nouvel enseignement d'exploration a été ouvert cette année en seconde, Informatique et création numérique ; il rassemble 13 élèves.

Réforme du collège :

L'accompagnement personnalisé est mis en place à raison de 3h en 6e et 2h sur les autres niveaux du cycle 4.

Après concertation des enseignants il a été décidé que les élèves de 4e et 3e pourraient émettre un vœu à chaque changement de période. Ce vœu est pris en compte dans la mesure du possible. Les élèves ayant des besoins spécifiques sont affectés par les enseignants.

En 6e et 5e ce sont les enseignants qui répartissent les élèves à chaque session.

De la 6e à la 3e, tous les élèves suivent une période en Education aux médias et à l'information (EMI).

En 5e, 4e et 3e tous les élèves suivent une période avec Mme Kosono dans le cadre du parcours éducatif de santé.

Un représentant des personnels pose la question de la notation de l'AP. Le proviseur adjoint répond que sur le principe, même si l'AP est évaluée au niveau des compétences et fait l'objet d'une appréciation dans le bulletin, il n'est pas prévu dans les textes de notation. Mais si une notation peut être valorisante pour l'élève, alors rien ne s'y oppose.

Les EPI

Pour rappel chaque élève doit avoir traité deux EPI par années durant le cycle 4.

Ils n'entraînent pas de modification des emplois du temps. Ils traitent de points du programme de plusieurs disciplines autour d'une thématique donnée et d'un sujet donné. Ils aboutissent à une production finale.

Sur les bulletins les parents pourront voir ce qui aura été traité en EPI. La production finale n'est pas évaluée non plus, seules les compétences acquises lors de son élaboration le seront. L'EPI peut être choisi par l'élève pour être évalué lors de l'oral du DNB.

Les parcours

(présentation des documents partagés sur le Drive des élèves)

Ces documents partagés ne feront pas l'objet d'une évaluation mais d'un suivi par des professeurs désignés. Ils sont un outil proposé aux élèves pour garder une trace de ce qu'ils font dans le cadre de ces parcours.

Un modèle de cahier numérique pour les différents parcours sera proposée aux élèves. Ils sont libres de l'adapter à leurs envies, mais doivent en conserver la trame.

Pour rappel, les parcours peuvent être choisis comme objet de l'oral du DNB. Il est donc important pour les élèves d'avoir du contenu.

Les nouveaux bulletins

Présentation des éléments du nouveau bulletins, qui comporteront beaucoup d'informations en raison de la réforme du collège.. Notamment avec des colonnes précisant les éléments du programme travaillés (formulations abstraites parfois mais imposées par le logiciel).

3/ Organisation et évaluation de l'oral du DNB 2017

Voir note "organisation du DNB"

La fiche DNB sera envoyée aux représentants des parents et mise sur le site de l'établissement.

4/ Présentation des projets de voyages 2016-2017

Projet	Classes	Dates	Nb. élèves	Coût total	Participation maximale des familles - Participation FSE
Ski - Hakuba	5èmes	Janvier 2017	63	3 550 000	50 000 - FSE 400.000
Echange US school - Singapour	5èmes projet	Mars 2017	13	1 560 000	100 000 - FSE 260.000
Basket Shanghai (hôtel) ? 1 équipe masculine et 1 équipe féminine	Collégiens Lycéens	Février 2017	24	1 570 000	100 000 - FSE 370.000
Football - Shanghai (hôtel)?	Lycéens	Mars 2017	10	1 000 000	100 000
Echange - San Francisco	1ères eues	Février 2017	20	2 000 000	100 000 Pas d'accord du proviseur de SF
Nuit du Code - Taipei	3ème	Mai 2017	10	1 000 000	100 000

Rencontres théâtrales - Vientiane	Lycée	Mars 2017 (vacances scolaires)	12	1 416 000	100 000 - FSE 216.000
--------------------------------------	-------	--------------------------------------	----	-----------	-----------------------

Le plafond des 100.000 yens pour les voyages à l'étranger est un frein pour l'organisation de voyage scolaire. Le plus souvent le montant avoisine les 120.000 yens.

C'est pour cela que les voyages à Shanghai pour les équipes de basket et de foot ne pourront certainement pas se faire, ainsi que le voyage à San Francisco.

Pour rappel : la Caisse de solidarité est à l'écoute des familles qui souhaiteront la solliciter.

Pour le basket, l'organisation évolue et le public change. Ce sont des lycéens et non des collégiens qui partiront et au nombre de 24 et non plus 12.

Le constat est fait que les sorties pédagogiques avec nuitées sont difficiles à réalisées budgétairement car le plafond imposé par la charte des voyages est vite atteint.

Un représentant des personnels pose la question de la possibilité éventuelle de revoir ce plafond, notamment lors des sorties à l'étranger. Il explique que le principe de réalité devient vite une contrainte, ce qui entre malheureusement en contradiction avec le projet d'établissement qui, lui, invite à l'ouverture.

Le proviseur adjoint lance un rappel aux familles en leur demandant de bien vérifier les dates de validité de leur visa, souvent contraignant pour les sorties à l'étranger.

5/ Examens : inscriptions, demandes d'aménagements des épreuves

Les inscriptions au baccalauréat ont été effectuées les 7, 8 et 9 novembre. La signature parentale - après vérification minutieuse - des confirmations est fondamentale.

Les dossiers de demandes d'aménagement des épreuves ont été transmis à toutes les familles. Les demandes devront être transmises fin novembre pour le baccalauréat .

Les dates des inscriptions au DNB ne sont pas encore connues.

Les élèves et les parents sont invités à bien vérifier les informations sur les préinscriptions avant de les signer car il n'est ensuite plus possible de les modifier.

Les épreuves facultatives sans correcteurs à Tokyo obligent les candidats à se déplacer dans un autre établissement de la zone, à leurs frais. Il y a une volonté de l'établissement pour que le passage de ces épreuves par visio-conférence soit autorisé par l'académie partenaire.

6/ Orientation

Stage de 2nde

Le stage d'observation en entreprise pour les élèves de seconde aura lieu du 6 au 10 mars. Les élèves, et les familles ont reçu par email tous les documents nécessaires (lettre d'introduction, convention, planning ...). Ces documents se trouvent également sur le site du lycée dans l'onglet "orientation".

Les professeurs principaux sont en charge du suivi de ces stages.

Forum des métiers et des formations - 18 janvier 2017

Cette année le forum associera une présentation des formations post-bac et la présence de professionnel.

Les informations seront transmises d'ici la fin du mois de novembre à l'ensemble des familles, ainsi qu'aux professionnels qui ont déjà participé au forum.

Il sera alors possible de s'inscrire en ligne pour proposer sa participation

7/ Vie scolaire : formation des délégués titulaires à la sécurité

Le CPE explique que cette formation vise à former les délégués à la sécurité dans chaque classe. L'objectif est de les nommer "réfèrent sécurité" pour leur classe et les faire participer activement au dispositif existant au lycée, permettant un soutien supplémentaire dans l'accompagnement de leurs camarades lors des exercices et d'une éventuelle catastrophe. M. Bukowiecki propose que pour les années à venir ce ne soit pas obligatoirement un délégué mais un élève volontaire et élu par ses pairs., ayant ainsi un statut de "réfèrent sécurité"

Le proviseur ajoute qu'un test de mise en place de la cellule de crise a été fait pendant les dernière vacances. Il rappelle également que le réseau Twitter sera privilégié pour la transmission des informations relatives à la sécurité lors d'une crise. Il invite donc les familles à se connecter à ce service.

8/ Questions diverses

PARENTS

1. Concernant les sorties scolaires :

1-Pouvez-vous nous expliquer les critères de prise en charge financière d'une sortie scolaire? En effet, dans certains cas une participation financière est demandée aux parents et pas dans d'autres. Exemple : pour la sortie des 3ème à Hakone le 25 octobre dernier, une participation de 700 yens a été demandée aux parents pour l'entrée au musée, transport pris en charge par le lycée alors que pour la sortie des 6ème à Hakone le 8 novembre l'entrée au musée et le transport sont pris en charge par le lycée.

Au LFI Tokyo, le principe est le suivant : si le lycée prend en charge les transports, les familles payent les entrées ou les billets pour un spectacle ; si le lycée prend en charge les entrées, les familles paient le transport.

La sortie au musée du Petit Prince sort de ce cadre car depuis plusieurs années le lycée fait le choix de prendre en charge l'intégralité du budget de ce projet.

La volonté est d'uniformiser le principe à toutes les sorties, avec la volonté de proposer aux familles les charges les moins importantes.

2. Concernant l'accompagnement des enfants pour les sorties scolaires sur un trajet domicile/point de rdv sans passer par le lycée, pouvez-vous prévoir un départ/un retour depuis le lycée avec un accompagnateur ?

Cette demande n'a jamais été faite par les familles alors que des sorties ont déjà conduits des élèves à se déplacer seuls dans le métro.

Pour rappel : pour la sortie du jeudi 13 octobre seules deux familles sur 31 se sont manifestées pour que l'enfant soit accompagné jusqu'au lycée. Même constat pour le 11 novembre pour lequel nous avons une demande au final.

Un accompagnement peut être envisagé lors de sorties qui amèneraient à quitter le réseau du métro de Tokyo. Mais si les déplacements se font sur Tokyo même il nous semble nécessaire que les élèves développent leur autonomie et apprennent à se déplacer tout seuls. Les conditions des sorties sont toujours présentées aux familles en amont. Elles sont libres de ne pas les accepter. Le fait de raccompagner les élèves jusqu'au lycée ne sera dorénavant plus proposé. Les parents peuvent également accompagner leurs enfants.

3. L'existence d'un besoin concernant l'aide aux devoirs au collège s'étant manifestée récemment, est-il envisageable de mettre en place des études dirigées avec accompagnement au secondaire notamment pour les 6ème/5ème ?

Demande faite suite à la création d'un cours de remédiation par l'Institut. Mme Reynaud indique que la remédiation est faite en cours ou en AP. Par ailleurs un tutorat effectué par des élève est en cours de mise en place.

L'aide aux devoirs est proposée en primaire en activité extra scolaire - payantes - et pourrait aussi se faire au secondaire (par groupe de 8/10 élèves).

Le Proviseur propose aux parents d'élèves de faire une enquête sur ce besoin auprès des familles de 6e et 5e. Cette enquête sera diffusée par l'établissement. Des propositions pourront être faites en fonction des réponses.

Proposition : organiser des études dirigées sur le modèle du primaire dans le cadre des activités péri-scolaires.

4. Pour les RIPP, il est proposé aux parents de choisir entre "rencontre prioritaire" et "rencontre souhaitée". Or, dans les faits, les "rencontres souhaitées" ne sont pas intégrées dans le planning. Ne serait-il pas plus simple d'avoir une seule catégorie "rencontre souhaitée" (ou "rencontre prioritaire", la formulation important peu) ?

Par ailleurs, pour la prise de rendez-vous, il semblerait que la modification des vœux ne soit pas prise en compte par le système. Lors des RIPP d'octobre, deux parents ont constaté que les vœux formulés lors d'une deuxième connexion n'avaient pas été retenus.

Le choix entre les différentes options est un paramètre d'Index education qui n'est pas modifiable. Dans les documents d'accompagnement, envoyés systématiquement à tous les parents pour les RIPP, il est bien stipulé en rouge que seules les demandes indiquées comme prioritaires seront prises en compte. Cela est rappelé également systématiquement aux parents qui nous contactent au sujet des RIPP.

Les plannings sont créés après la saisie des vœux par les parents ; et les parents ne peuvent plus saisir de vœux à partir du moment où les plannings sont créés. Il semble donc impossible que des demandes effectuées dans les temps et concernant des demandes prioritaires n'aient pas été prises en compte.

Mme Reynaud rappelle que la fonction PAS DE RDV utilisée par les professeurs vise à prioriser les RDV avec les familles dont les élèves nécessitent une attention plus particulière. Elle remercie les familles de leur compréhension.

Dans le corps du message d'information, il sera précisé les dates d'ouverture et de fermetures de

ENSEIGNANTS

Serait-il possible que les parents de l'association relaient l'information , auprès des familles, concernant le dîner musical au profit du téléthon?

L'information sera relancée par les parents et l'établissement.